

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2019



Castel Parc de Fierbois - 37800 Ste Catherine de Fierbois - France

Tél: (0)2 47 65 43 35 - www.fierbois.com

e-mail: contact@fierbois.com

Réservation : Renvoyez le bulletin de réservation rempli et signé avec votre acompte par la poste.

Vous pouvez également réserver par le biais de notre site internet www.fierbois.com

Paiement à la réservation : Acompte : versement de 25% du montant du séjour ou 100% du séjour quand la réservation intervient moins d'un mois avant la date d'arrivée (+les frais d'annulation). Exception pour les Cabanes dans les arbres : le montant du séjour est à verser en intégralité à la réservation. Dès réception du règlement, vous recevrez un bon d'échange à remettre lors de votre arrivée.

Paiement du solde : Paiement obligatoire du solde 1 mois avant votre arrivée.

Si le solde n'est pas versé à la date convenue, votre option sera automatiquement annulée et la prestation sera remise à la vente. Aucun remboursement ne sera alors effectué.

Retard: Aucune réduction ne sera faite en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir nos services.

Assurance annulation:

Attention, le Parc de Fierbois ne procède à aucun remboursement lui-même. Les paiements sont donc conservés par le camping comme indemnités de résiliation. Vous pouvez cependant souscrire à l'assurance annulation du Cabinet Axelliance au moment de votre réservation :

Camping-Caravaning : 5€ par nuit par emplacement

Hébergements : 5€ par nuit en location / **Cabanes :** 5€ par nuit en cabane

Si une assurance "Annulation" est souscrite auprès du cabinet Axelliance (61 rue du Port, 33260 La Teste, France), celui-ci vous indemniserà suivant les causes de l'annulation (conditions disponibles sur www.fierbois.com).

Moyens de paiements acceptés

Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Parc de Fierbois

Virement bancaire / Cartes bancaires : CB – VISA - EUROCARD - MASTER CARD – AMEX

Taxes Taxe de séjour : 0,50€ / nuit / pers à partir de 18 ans et Eco-participation: 0.40€ / pers/ jour.

Règlement piscines: Les shorts de bain et bermudas sont formellement interdit dans les piscines.

Arrivées / Départ : En Locatifs

Pour le week-end de l'Ascension, la durée minimale de séjour est de 3 nuits.

Du 20 juillet au 1 septembre 2019, les jours d'arrivées sont le samedi ou le dimanche, avec une durée minimale d'une semaine de séjour.

Pour les autres périodes, réserver 2 nuits minimum de séjour, quelque soit le jour d'arrivée.

Séjour semaine : arrivée à partir de 17h jusqu'à 20h, départ avant 10h

Séjour week-end : arrivée à partir de 16h jusqu'à 20h, départ avant 16h

Arrivées / Départ : En Emplacements de camping

Les réservations sont de 3 nuits minimum quelque soit le jour d'arrivée. Arrivée à partir de 14h30, départ avant 12h. Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

Arrivées / Départ : En Cabanes dans les arbres

Les réservations sont de 1 nuit minimum quelque soit le jour d'arrivée. Arrivée à partir de 16h, départ avant 11h. Supplément de 15€ pour les samedis soirs sur toutes les cabanes.

Services en location :

Location de draps sur réservation : 12 € par lit, renouvellement payant.

Location kit bébé (lit, chaise bébé) sur réservation : 5 € par jour.

Location de serviettes de toilette : 12€ le kit de 2, renouvellement payant.

Location de barbecue à charbon : 5€ par jour.

Caution locatifs: Vous devrez, à l'arrivée, verser 250€ de caution par carte bancaire, qui pourra être conservée par le Parc de Fierbois lors de votre départ en cas de mauvais état de propreté ou de manquement de matériels.

Litige: Le Tribunal d'Instance de Tours (37) sera seul compétent pour l'exécution de ce contrat.